

Gestion de la paie - Théorique

Ressources Humaines



Durée

6.00 heures (1.00 jours)

Profils des apprenants

- Gestionnaire de paie

Prérequis

- Personne novice arrivant sur le poste de gestionnaire de paie

Accessibilité et délais d'accès

Accessible aux Personnes en Situation de Handicap (PSH).

Délai d'accès : 4 semaines

Prix : 672.00€ NET

**Pour les parcours, les totaux affichés correspondent à un tarif de 100.00€ NET par demi-journée et par apprenant*

**Pour les formations groupées, une demi-journée correspond à 120.00€ NET*

Objectifs

- Être capable d'expliquer et de concevoir la paie de vos agents sans votre logiciel de façon à identifier les éventuels problèmes et appliquer les différentes règles en fonction de la catégorie de vos agents (fonctionnaires, contractuels de droit public, contractuels de droit privé).

Contenu de la formation

- Gérer la paie au sein de votre collectivité
- Comprendre les différentes lignes sur le bulletin de salaire des agents en fonction de leur statut
 - Régime indemnitaire
 - NBI
 - Congés de maladie
- Les charges sociales
 - Versement des cotisations aux différentes caisses, application des taux
 - Les règles à retenir
 - Le prélèvement à la source
- Les indemnités des élus
 - En principe, les mandats municipaux sont exercés à titre gratuit. Toutefois, pour compenser les charges et les pertes de revenus liées à l'exercice de ces mandats, la loi prévoit une indemnisation pour les maires, les adjoints et certains conseillers municipaux. En comprendre les rouages.

Organisation de la formation

Adico - PAE du Tilloy - 5 rue Jean Monnet - BP 20683 - 60006 Beauvais Cedex

www.adico.fr - 03 44 08 40 40 – formations@adico.fr

N° Déclaration d'activité : 22600241960 Exonéré de TVA selon l'article 261.4-4°d du CGI (Code Général des Impôts)

Gestion de la paie - Théorique

Ressources Humaines



Ressources pédagogiques

- Dépôt d'un support de formation sur l'extranet apprenant

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Apports théoriques
- Exercices et cas pratique en fonction des besoins et reposant sur des problématiques de gestion en collectivité
- Formulaire d'évaluation tout au long de la formation
- Auto-évaluation sur les objectifs du programme
- Attestation de formation en fin de formation